

OUTILS POUR LES LIEUX DE CONCERTATION

Outil 1 : Définir la mission, les orientations et les buts poursuivis par notre lieu de concertation



Des questions qui se posent

Le Comité action enfants existe depuis dix ans. Il a été mis sur pied par des intervenants des milieux communautaire, scolaire et social afin de réaliser des actions concrètes pour les jeunes de 6-12 ans. Rapidement, les membres du comité ont exprimé des besoins de mieux se connaître et de partager des outils. Le souci de répondre aux besoins exprimés par les membres a amené le comité à réaliser moins d'actions concrètes et à se concentrer plutôt sur l'échange d'informations et la connaissance des ressources. De nouveaux membres ont joint le comité et ils ont souligné l'importance de faire des ponts entre les clientèles 0-5 ans, 6-12 ans, 12-18 ans. La mission du comité s'est donc transformée au fil des années. Pour plusieurs membres, la mission n'est pas claire. De plus, certains membres expriment des frustrations puisque le comité se présente comme un lieu d'action alors que dans les faits, les activités concernent davantage le réseautage et le partage d'informations.

À qui s'adresse cet outil?

- Aux membres des lieux de concertation.

Thèmes abordés dans cet outil

- La mission de notre lieu de concertation.
- Les orientations de notre lieu de concertation.
- Les buts poursuivis par de notre lieu de concertation.

L'importance de définir la mission, les orientations et les buts poursuivis par notre lieu de concertation

- Dans un contexte de multiplication de lieux de concertation, il est important de définir la mission de notre lieu de concertation et d'établir ce qui le distingue des autres lieux de concertation.
- Les particularités d'un lieu de concertation peuvent concerner la population ou la thématique visée, la façon d'appréhender une situation ou encore le territoire d'intervention.
- La mission, les orientations et les but poursuivis par un lieu de concertation doivent être clairs et connus puisqu'ils constituent un élément fondamental dans la décision d'y participer ou non.

Quelle est la mission de notre lieu de concertation?

- La mission définit la raison d'être du lieu de concertation, ce pourquoi il existe.
- Un lieu de concertation est généralement constitué autour d'une population spécifique, d'une thématique, d'une problématique ou encore d'un territoire. Dans la MRC Les Moulins, les cinq grands domaines d'activités des lieux de concertation sont 1) petite enfance / jeunesse / famille; 2) personnes âgées / personnes handicapées; 3) santé mentale; 4) développement global de la communauté et 5) développement spécifique de la communauté (le fascicule 3 présente des définitions de ces différents domaines d'activités). La mission d'un lieu de concertation reflète habituellement son domaine d'activités.
- La mission d'un lieu de concertation doit être rassembleuse. Elle doit être pertinente en regard des besoins de la communauté et témoigner de l'utilité de travailler ensemble pour répondre aux besoins identifiés.
- La mission d'un lieu de concertation doit être suffisamment proche des préoccupations des organisations pour susciter leur participation et suffisamment large pour ne pas multiplier inutilement les lieux de concertation.
- Les individus et les organisations à l'origine d'un lieu de concertation ont une influence sur la définition de la mission. Dans certains cas, les lieux de concertation sont initiés par une organisation spécifique dans le but d'atteindre des objectifs précis. Dans d'autres cas, la mise sur pied des lieux de concertation est le résultat d'une démarche collective.
- La concertation s'inscrit dans un contexte appelé à se transformer. La mission d'un lieu de concertation devrait donc être révisée en fonction des changements survenus dans la communauté.

Pistes de réflexion

- Ce qui nous définit comme lieu de concertation.
- Les personnes ou les organisations à l'origine de notre lieu de concertation.
- La possibilité pour les membres d'influencer la mission de notre lieu de concertation.
- Les préoccupations qui nous rassemblent.
- Les autres lieux de concertation qui s'intéressent à des populations similaires ou qui se préoccupent de thématiques ou de problématiques semblables : ce qui nous distingue et les alliances possibles.
- La révision de notre mission en fonction des changements dans notre milieu.

Des moyens pour soutenir la réflexion

- Activité annuelle de réflexion et de partage sur la mission de notre lieu de concertation.
- Connaissance des autres lieux de concertation du territoire (se référer au fascicule 3 : Recueil des lieux de concertation de la MRC Les Moulins).

Quelles sont les orientations et les buts poursuivis par notre lieu de concertation?

- Les orientations indiquent l'angle plus spécifique avec lequel le lieu de concertation aborde la situation d'une population ou encore une thématique particulière.
- Un lieu de concertation peut être orienté vers la réflexion, l'échange d'informations ou encore la réalisation d'actions.
- Un lieu de concertation orienté vers le réseautage et le partage d'informations n'obtiendra pas les mêmes résultats qu'un lieu de concertation orienté vers la réalisation d'actions.
- L'orientation d'un lieu de concertation concerne également l'importance accordée à la participation de la population visée ou à la démarche collective vécue par les membres.
- Les buts poursuivis indiquent ce que le lieu de concertation souhaite accomplir, vers quoi il se dirige.

Pistes de réflexion

- La clarté et le partage des orientations et des buts de notre lieu de concertation.
- La participation des populations visées par notre lieu de concertation.
- La possibilité de prendre position sur des situations ou des enjeux.
- L'équilibre entre la réflexion et l'action.

Ce qui pourrait définir un lieu de concertation

- Être un lieu pour développer une compréhension commune.
- Être un lieu pour développer une analyse fine de la situation d'une population, d'une problématique ou encore d'un territoire.
- Être un lieu pour identifier des problématiques émergentes.
- Être un lieu pour développer ou consolider son réseau.
- Être un lieu pour mieux connaître les ressources du milieu.
- Être un lieu pour partager des outils, des connaissances.
- Être un lieu pour développer de nouvelles pratiques et façons de faire.
- Être un lieu pour coordonner les ressources du milieu.
- Être un lieu pour prendre position sur des enjeux de la communauté.
- Être un lieu pour appuyer ou mettre sur pied des projets.
- Être un lieu pour gérer des budgets, appliquer des programmes.

Des moyens pour soutenir la réflexion

- Activité annuelle de réflexion et de partage sur les orientations et les buts poursuivis par notre lieu de concertation.
- Mode de fonctionnement participatif.

En résumé

Outil 1 : La mission, les orientations et les buts poursuivis par notre lieu de concertation

	Nos acquis	Ce que nous devons développer	Nos moyens pour y arriver
La mission de notre lieu de concertation			
Quel est la mission de notre lieu de concertation?			
La mission est-elle claire, connue et partagée par l'ensemble des membres?			
La mission de notre lieu de concertation est-elle plutôt générale ou très spécifique?			
Comment la mission de notre lieu de concertation permet-elle aux membres d'aller au-delà de ce qu'ils accomplissent sur une base individuelle?			
Notre mission nous distingue-t-elle des autres lieux de concertation du territoire?			
Comment et par qui a été définie la mission de notre lieu de concertation?			
La mission de notre lieu de concertation est-elle rediscutée avec les membres?			
Les orientations et les buts de notre lieu de concertation			
Quel est l'angle spécifique de notre lieu de concertation pour aborder une population cible ou une thématique?			
La population cible de notre lieu de concertation est-elle partie prenante de notre démarche?			
Quelle est la répartition entre la réflexion et l'action au sein de notre lieu de concertation?			